

Droit et Liberté

15 DECEMBRE 1965 - 15 JANVIER 1966

N° 248
Un franc

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME. POUR LA PAIX



bonne année

HITLER ? ILS CONNAISSENT...

■ LA FORMULE « Hitler ? connais pas » ne saurait s'appliquer à tous les jeunes. Témoins, les lycéens qui, pour leurs dissertations sur les camps nazis, ont été récemment couronnés à la Sorbonne. On lira, page 7, des extraits de leurs devoirs, ainsi que de l'allocution prononcée ce jour-là par VERCORS.

■ ILS CONNAISSENT aussi Hitler, hélas, et voient en lui un modèle, les racistes qui ont peint des croix gammées sur la synagogue de Lille et en d'autres lieux. L'opinion exige des mesures qui les mettent hors d'état de nuire. (Voir page 6).

LE DOSSIER DE L'AFRIQUE AUSTRALE

■ LA « REBELLION » rhodésienne pose le problème de toute l'Afrique australe, du Cap à l'Equateur, encore profondément marquée par la « suprématie blanche ». Une étude de Georges FISCHER, maître de recherches au C.N.R.S., un article de Roger MARIA sur les thèses des racistes, un petit lexique sur les pays qui entourent la Rhodésie vous apporteront (page centrale) nombre d'informations utiles.

■ D'ABRAHAM LINCOLN A ALFRED DREYFUS, par Pierre PARAF, président du M.R.A.P. (Page 5).



■ CONSIDERATIONS SUR LA BETISE RACISTE, par Jean-Claude CARRIERE et Guy BECHTEL. (Page 16).



■ DES AMERICAINS EN COLERE, par Shofield CO-RYELL, (Page 15).

QUE SE PASSE-T-IL ?

(Suite de la page 2)

Les faits sont là et le prouvent. Il n'y a qu'à interroger les Africains et ils vous diront qu'ils sont toujours victimes de la discrimination raciale. Mon but est d'attirer l'attention des jeunes Africains désireux de poursuivre leurs études en France : sachez que vous aurez à payer plus cher votre chambre parce que vous êtes noir, que l'accès à certains cafés ou bars vous sera poliment interdit et même lorsque vous pouvez y pénétrer comme au « Sandie Baby-Bar » face à la gare Saint-Jean de Bordeaux, tout ne vous sera pas permis avec votre argent. Ce n'est pas tout. On vous traitera ailleurs de cannibale parce que vous êtes Noir et que vous déformez le français en disant « jus de froût ».

Le Français qui lira ces lignes haussera certainement les épaules en souriant et nous taxera de gens susceptibles. Le plus courageux reconnaîtra la réalité. Et c'est à celui-là que j'adresse un éloge. Si on est raciste, il vaut mieux l'être ouvertement. Ce qui est scandaleux, c'est ce racisme dissimulé. »

Georges DAUSON

● La vérité de « Minute »

DANS *L'Humanité* du 11 novembre dernier, André Wurmser commente la campagne raciste anti-algérienne du journal *Minute* :

J'E n'ai jamais pu m'habituer... Depuis le temps, pourtant... Mais j'ai le même haut le cœur en touchant ces journaux-là qu'autrefois en lisant Gringoire. Et le même petit frisson — de dégoût ? Certes, mais de vertige aussi. Car un hebdomadaire comme Minute a des collaborateurs, qui sont mariés peut-être et, qui sait ? ont des enfants — il a des lecteurs qui ingurgitent ces choses avec le même penchant à s'y fier que l'on constata chez des Allemands au temps du Sturmer.

Le dernier numéro affiche en caractères énormes : « Assez de ces viols d'Algériens. — Des récits révoltants ». Que ces « récits » « révoltants » et complaisamment développés reposent sur un fait divers vrai ou inventé importe assez peu ; est-ce que les Marseillais ont jamais été déshonorés par Sabiani, ou les Bordelais par Philippe Henriot, ou le peuple sicilien par la Maffia ? Mais

ils se terminent par une « moralité » qui laisse passer le bout d'oreille de l'âne. « Les Algériens n'ont pas voulu de l'Algérie française. Les Français n'accepteront jamais la France algérienne ». Ce qui signifie le plus racialement du monde, le plus hitlériennement du monde, que violer une femme, c'est « algérianiser » la France et aussi que, si les Algériens avaient bien voulu continuer de cirer les bottes des amis de M. Tixier-Vignancour, de M. Soustelle, de M. Salan, de M. Curutchet, de ces gaullistes du premier jour — le 13 mai — Minute ne se soucierait point des « viols » en question. Car à quel gogo fera-t-on croire que les travailleurs algériens sont, aujourd'hui, plus « agresseurs » qu'autrefois ? Mais le peuple algérien a eu le front de ne pas céder à l'O.A.S., dont on sait pourtant avec quel respect elle traitait les femmes algériennes, n'est-ce pas ? Il a supporté les tortures, les viols, les massacres. Il a conquis, sur les gens de Minute, son indépendance. Alors, tant pis, hein : on entreprendra, on provoquera le racisme, et vous verrez...

PROCÈS

● Les professionnels de la diffamation

RASSINIER et Malliavin, directeur de « Rivarol », ont été condamnés par le Tribunal de Grande Instance de la Seine (1). On connaît l'affaire : Rassinier a écrit, sous un pseudonyme, dans la feuille fasciste « Rivarol », une thèse bien personnelle : si la mortalité était considérable dans les camps de concentration nazis, la faute n'en incombait pas aux gardiens S.S., mais à certains détenus qui volaient la nourriture de leurs camarades; quant aux fours crématoires, Rassinier « n'y croit pas »; les détenus affaiblis n'étaient pas, selon lui, exterminés, mais envoyés dans des « camps de repos ».

Cette tentative de réhabilitation du nazisme s'accompagnait de diffamations précises, à l'encontre d'anciennes déportées (notamment Marie-Claude Vaillant-Couturier et Macha Spejter-Ravine, dont toutes les rescapées de Ravensbrück s'accordent pour célébrer l'extraordinaire dévouement).

Une précision s'impose au passage. Rassinier, qui fut lui-même déporté, affirme (non sans contradiction avec sa thèse de l'« humanité » des nazis) qu'il était impossible de survivre plus de quatre mois dans un camp à quiconque ne volait pas la nourriture des autres détenus; or il fut lui-même déporté pendant 19 mois!

Le Tribunal, déclarant mensongers et diffamatoires les propos de Rassinier, a jugé coupables le rédacteur et le directeur de la publication. Il les a condamnés lourdement :

« Malliavin à la peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis et à cinq mille francs d'amende; Rassinier à la peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis et trois mille francs d'amende; à payer chacun la somme de un franc de dommages-intérêts, à chacune des parties civiles.

Il a en outre ordonné la publication du jugement « in extenso » dans le premier numéro à paraître du journal « Rivarol » au même lieu et place que l'article incriminé et dans les mêmes caractères, ainsi que la publication par extraits du même jugement aux frais des condamnés dans les journaux « Le Monde », « Le Figaro », « Combat » et « L'Humanité ».

(1) Voir le dernier numéro de *Droit et Liberté*, compte rendu de l'audience

AFRIQUE DU SUD

● La défense en prison

« L'AFRIQUE DU SUD blanche, aveuglée par la haine raciale, n'a aucune idée de la dette immense qu'elle a envers des hommes comme Abram Fisher, qui refusent le privilège de la société blanche et prennent position sans réserve aux côtés des opprimés. »

Cet hommage fut publié, en novembre dernier, par l'*African National Congress*, le grand mouvement de libération sud-africain. Abram Fisher venait juste d'être capturé par la police raciste de Verwoerd, après onze mois d'une débordante activité clandestine. Ce militant de toujours va être jugé ce mois-ci, à partir du 22 décembre. Lorsqu'on sait la haine que vouent les racistes aux « traitres » qui choisissent, hors de tout préjugé, le camp des opprimés, on peut craindre le pire.

Abram Fisher, âgé aujourd'hui de 56 ans, fit de brillantes études de Droit; il aurait pu devenir un homme en vue dans la bonne société blanche afrikander; mais il s'engagea très tôt dans une action politique sans concessions. D'abord antifasciste (à l'époque de la montée du

nazisme), il adhéra bientôt au Parti communiste sud-africain, la seule organisation qui ait pris dès cette époque position pour l'égalité des droits des Noirs.

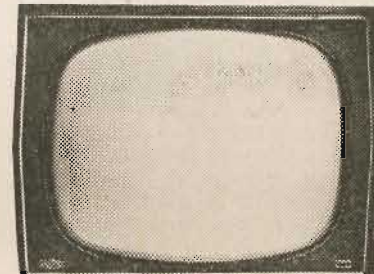
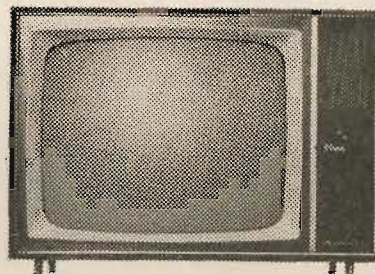
En 1946, première arrestation; Abram Fisher et le Comité du P.C. de Johannesburg avaient soutenu une grève (illégal) de 80.000 mineurs africains. Il fut emprisonné.

Plus tard, en 1956, il plaida pour les centaines d'accusés du « procès de trahison », qui dura quatre ans; il réussit à obtenir l'acquiescement pour 156 accusés (parmi lesquels des antiracistes blancs). En 1964, il sauva la tête de Nelson Mandela et de ses compagnons, tous leaders de l'A.N.C. C'est alors que la police et le gouvernement sud-africain décidèrent d'éliminer cet avocat qui gênait le cours de leur « justice ».

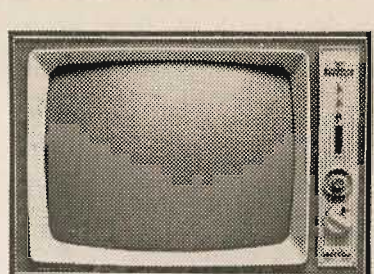
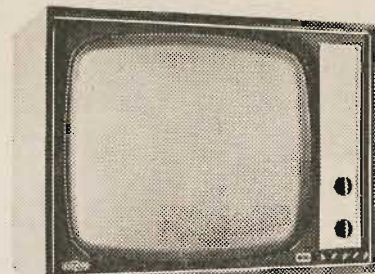
En janvier 1965, un mandat d'arrêt fut lancé contre lui et contre treize autres Blancs antiracistes, au nom de la « loi sur la suppression du communisme »; Fisher parvint à éviter l'arrestation, et à plonger dans la clandestinité; « non pas, expliqua-t-il dans une lettre au tribunal, pour échapper à une peine dont il savait qu'elle serait infiniment plus lourde s'il était repris, mais pour continuer la lutte contre l'apartheid ».

Fisher, donc, va être jugé pour crime d'antiracisme. L'opinion internationale doit se mobiliser pour sauver Abram Fisher, comme il la mobilisa lui-même, l'an dernier, pour sauver Mandela.

Radiola ou Grundig ?



Ribet-D. ou Telefunken ?



En tout cas toujours moins cher A la fnac.

Comment vous y reconnaître entre toutes les grandes marques et tous les modèles de téléviseurs ?

Seule la F.N.A.C. vous dira tout sur tous les modèles existants. Avantages ou inconvénients. Que vous achetiez ou non.

Si vous achetez, vous paierez beaucoup moins cher que le prix normal. Car la F.N.A.C. fait systé-

matiquement les remises les plus fortes. Et elle assume elle-même avec diligence le service après-vente. T.V., radio, haute-fidélité, disques, électro-ménager : vous verrez, à la F.N.A.C., tout est plus intéressant. 6 Bd de Sébastopol (métro Châtelet) Du mardi au samedi de 10 h. à 19 h. Le mercredi (et exceptionnellement le jeudi 23 décembre) jusqu'à 21 h. Le lundi 20 décembre de 13 à 19 h.

Le carnet de DL

NAISSANCE

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de la petite Anne MIJOTTE, petite-fille de notre ami A. Slanowski, secrétaire du comité du M.R.A.P. de Rouen. Nous lui adressons, ainsi qu'aux heureux parents nos cordiales félicitations. Et nos vœux les meilleurs.

NOS DEUILS

Nous avons appris avec émotion le décès de Madame Simone FRANCES, née Pesle, à l'âge de 38 ans. Nous exprimons à sa famille nos très sincères condoléances.

DISTINCTIONS

Nous sommes heureux de féliciter le sculpteur Alberto GIACOMETTI, qui vient de se voir décerner le Grand Prix National des Arts. Ce grand artiste a honoré à diverses reprises notre Mouvement de témoignages de sa sympathie.

SIMMONS
"Prêt à Dormir"

EN VENTE dans toutes les bonnes Maisons de Literie et d'Ameublement et les grands Magasins.

POUR TOUS VOS VOYAGES individuels ou groupés

**ISRAEL
U.R.S.S.
U.S.A.**

et tous autres pays

ADRESSEZ-VOUS EN TOUTE CONFIANCE A

L'OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

18, rue Bleue, PARIS 9^e (Tél. : 770-91-09)

Licence N° 423. — Métro : CADET



CROIX GAMMEES sur la synagogue de Lille

EMOTION à Lille : des croix gammées ont été barbouillées sur les murs de la synagogue, rue Auguste-Angellier, dans la dernière semaine de novembre. Ces croix, peintes à la chaux, étaient accompagnées du mot *Jude*, et d'étoiles à six branches.

La presse lilloise s'est fait l'écho de l'indignation générale. « Cet acte rappelle des souvenirs trop graves et trop récents », écrit *Nord-Eclair* ; et *La Liberté* précisait : « Il semblerait que les inscriptions soient l'œuvre d'une bande de fascistes en train de peindre des inscriptions électorales pour soutenir leur candidat » ; précision que confirme, en effet, la présence, près d'une des croix gammées, d'un V à demi effacé.

Le grand rabbin Ouaknin et le secrétaire de la Communauté juive, M. Jean-Pierre Gerschel, se sont aussitôt rendus à la préfecture et ont porté plainte. Une enquête a été ouverte.

Le Comité du Nord du M.R.A.P., qui se porte également partie civile, a publié le jour même le communiqué suivant :

« Dans la nuit de samedi à dimanche, des individus non identifiés, profitant de la campagne électorale, ont profané par des croix gammées la synagogue, située rue Auguste-Angellier à Lille.

« Ces inscriptions injurieuses rappellent celles qu'utilisèrent les nazis au début de l'hittérisme et qui ont abouti à l'extermination de 6 millions de juifs dans les fours crématoires.

« Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, indigné par ces procédés racistes qui attentent à la dignité de l'homme, dénonce ces manifestations antisémites et s'élève vigoureusement contre cette atteinte à la liberté humaine.

« Le M.R.A.P. demande à toutes les organisations républicaines de joindre leurs protestations à la sienne. L'organisation se portera partie civile. »

...A CLICHY-SOUS-BOIS

Un ami du M.R.A.P. nous fait savoir qu'à la résidence Sévigné, où il demeure, il a découvert à sa porte un papillon collé, représentant une croix gammée. Le lendemain, il en découvrait une seconde ; une semaine plus tard, il recevait une enveloppe pleine de photos découpées de soldats nazis, d'aigles allemands et de nouvelles croix gammées.

...DANS

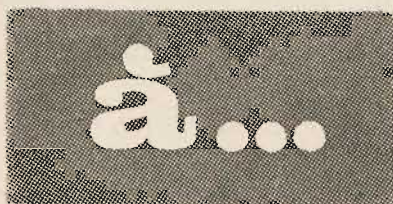
LE 20^e ARRONDISSEMENT

Au 97 de la rue des Amandiers, des inscriptions et graffitis antisémites recouvrent régulièrement les parois de l'ascenseur et les murs du nouvel immeuble d'habitation. Parmi ces graffitis figurent notamment des croix gammées et l'inscription « mort aux juifs ».

Ces agissements ont soulevé un émoi d'autant plus grand que le quartier a payé un lourd tribut à l'occupation nazie. Le Comité de M.R.A.P. du XX^e arrondissement a aussitôt appelé les habitants du quartier à dénoncer de tels actes, et à se réunir, (le 18 décembre) pour débattre des mesures à prendre.

...A BOULOGNE-BILLANCOURT

Au 10, rue de la Tourelle, non loin de la piscine Molitor, des croix gammées avaient été tracées à la chaux. Sur intervention du M.R.A.P., les services de police la firent effacer. Or, cette semaine, de nouvelles croix gammées ont été peintes au même endroit. C'est la preuve qu'une vigilance toute particulière s'impose, et surtout des mesures efficaces pour rechercher les coupables et les mettre hors d'état de nuire.



Dusseldorf

Lammerding, commandant de la tristement célèbre division SS Das Reich (643 victimes, dont 241 enfants, massacrés à Oradour ; 99 pendus à Tulle, etc.) vit paisiblement à Dusseldorf, où il est devenu entrepreneur.

Il fut condamné à mort par contumace, le 5 juillet 1951 par le Tribunal militaire de Bordeaux. Mais la République fédérale allemande a toujours refusé son extradition ; à chaque demande, les autorités répondaient qu'une « enquête était en cours ».

Or, on vient d'apprendre que le Service Central de recherche de crimes de guerre a décidé depuis un an et demi (le 10 mars 1964) de classer le dossier Lammerding. L'un des criminels nazis les plus impitoyables, est certain de l'impunité. Il se permet en outre de porter plainte pour diffamation contre un journaliste allemand, Weiner Sterzenbach, qui rappelait ses crimes dans un récent article.

Stamford

Deux étudiants juifs anglais ont été poignardés la semaine dernière par une bande de voyous, et gravement blessés. L'une des victimes, David Liberman raconte ainsi la scène : « Un groupe de 5 ou 6 jeunes se tenait de l'autre côté de la rue ; de notre côté, il y avait un groupe d'une quinzaine. Quand le groupe le moins important nous vit approcher, il cria à l'autre : « Ce sont des juifs ».

Toronto

Sept membres du Canadian Nazi Party paraissent dans les rues de Toronto en brandissant le drapeau à croix gammée. Ils furent pris à partie par des passants, qui leur arrachèrent le drapeau. Une bagarre s'ensuivit ; la police intervint ; les nazis ont été condamnés à de lourdes amendes.

Holyoke

Dans cette petite ville du Massachussets une synagogue a été incendiée. C'est la seconde fois en trois semaines qu'un attentat de cette sorte est commis dans cet Etat des U.S.A. Une enquête est ouverte.

Bonn

Erich Rastman, président de la « Fédération allemande des rapatriés, des prisonniers de guerre et des disparus » demande la libération des SS détenus à l'étranger pour crimes de guerre, et même des dirigeants nazis détenus à la prison interalliée de Spandau. « Ils ont expié leurs fautes pendant vingt et un ans », dit-il. Et que dire des quelque 100.000 nazis qui n'ont jamais été poursuivis ?

Berlin-Ouest

Un homme de 34 ans et une petite fille de 12 ans ont été arrêtés alors qu'ils traçaient des croix gammées sur les murs. Leur arrestation fut suivie de 13 autres semblables. A Wiesbaden, un adolescent de 15 ans fut arrêté pour avoir profané 50 tombes juives.

Douze heures en Allemagne de l'Ouest

JE désire vous faire connaître quelques informations glanées dans la presse de l'Allemagne Fédérale, au cours d'un séjour de 12 heures seulement à Dusseldorf :

1^o) Le 14 novembre dernier était Journée de Deuil pour les victimes du nazisme. Sur les bâtiments officiels, les drapeaux étaient en berne.

Dans la nuit du 13 au 14, des « inconnus » ont arraché ces drapeaux de divers bâtiments et ont souillé des voitures et des maisons par des croix gammées. Cela s'est passé à Berlin-Ouest.

Les « inconnus » n'ont pas été retrouvés. (*Allgemeine Frankfurter* du 15-11-65.)

2^o) Dans une interview donnée au *Spiegel* (n^o du 17-11-65) le nouveau Ministre de la Justice de Bonn se prononce :

a) en faveur de l'abrogation du mariage civil obligatoire.

Si ce projet recevait force de loi, les officiers du culte auraient à nouveau la faculté de célébrer des mariages religieux valant mariages civils.

b) en faveur de la réintroduction de la peine de mort dans le Code pénal allemand.

Pour comprendre la portée de cette prise de position, il y a lieu de se rappeler :

1) que cette peine a été abrogée en Allemagne Fédérale immédiatement après l'écroulement du régime hitlérien ;

2) que la prescription des crimes de guerre est prévue pour la fin de 1969.

En d'autres termes, si la peine de mort est, à nouveau, introduite dans le Code Pénal allemand d'ici trois-quatre ans, son abrogation aura duré exactement le temps nécessaire pour éviter le châtiment suprême aux criminels de guerre.

3^o) La Troisième Chambre de la Cour fédérale allemande de Karlsruhe (l'équivalent de notre Cour de Cassation) est chargée, tout particulièrement, des affaires concernant la défense de l'ordre démocratique et de celles mettant en cause les principes fondamentaux sur la liberté des personnes.

Elle est présidée par un certain M. Rotberg.

Or, on vient d'apprendre :

a) que ce Monsieur était, sous le régime nazi, membre du Sicherheitsdienst de la S.S., c'est-à-dire de la Supergestapo ;

b) que le Ministre de la Justice, après avoir été informé, a déclaré que cette révélation n'était pas de nature à entraîner une modification quelconque dans la composition de cette Cour. (*Allgemeine Frankfurter* du 15-11-65.)

4^o) Un arrêt, rendu par la Cour d'Appel administrative de Munster sous le numéro VIII A 1625/64 retire à un conducteur son permis de conduire.

Motif : Il a été condamné pour exhibitionnisme.

Selon cette haute juridiction, ce vice ferait apparaître, chez le délinquant, une méconnaissance de ses obligations à l'égard de la Société, ce qui le rendrait inapte à la conduite d'une voiture.

Des faits ci-dessus énumérés, ce dernier n'est pas le moins grave.

Cet arrêt est dans la tradition de la jurisprudence nazie la plus pure. C'est en invoquant « le défaut de sens moral » ou « le défaut de sens des obligations générales à l'égard de la Société » et en invoquant, surtout « le bon sens populaire », que les magistrats allemands de l'époque nazie ont condamné n'importe quel délinquant à n'importe quelle peine y compris à la peine capitale. Nous voyons là une manifestation nouvelle d'arbitraire.

Dans leurs discours, les dirigeants de l'Allemagne Fédérale invoquent, à chaque instant, la notion de « Rechtsstaat » (Etat de Droit). Cette notion est invoquée, surtout d'ailleurs, quand il s'agit de soutenir la prescription des crimes de guerre. Tant que les Tribunaux allemands (et surtout, les Cours Suprêmes) seront présidés par des anciens S.S. ou d'anciens hommes de la Gestapo, et tant que les mêmes Cours se prononceront, non pas en vertu de textes et de règles de droit préétablis, mais en vertu « du bon sens » ou des « obligations générales à l'égard de la Société », qu'on veuille bien s'abstenir d'invoquer des notions de cet ordre.

M. IMERGLIK.

" Ces horreurs ne nous intéressent pas "

Mme MARIE-JOSE CHOMBART DE LAUWE, ancienne déportée de la Résistance, nous transmet une lettre qu'elle a reçue, après la parution dans « France-Soir » de son interview à propos du tract « Les Françaises à Ravensbruck ». Cette lettre est tapée au dos du tract « La fable des six millions », édité par une organisation néo-nazie, et que nous avons déjà signalé. Signée « Titus », elle paraît ne pas être seulement une initiative individuelle ; elle est significative, en tout cas, de l'état d'esprit existant dans les milieux d'où elle émane.

« Les hécatombes des camps ont l'air de vous faire oublier ceux qui ont transformé en affaire commerciale ces moments terribles, peut-on lire notamment (...) Vous étiez dans la Résistance contre l'occupant allemand. Très bien. Mais aujourd'hui, vous trouvez parfaitement normal (sic) l'occupation juive, l'éternel martyr, l'éternelle victime... restant toutefois maître de ce monde grâce à votre service (...) Vos récits d'horreurs ne nous intéressent pas, car ils favorisent l'occupant juif. »

Et encore : « Madame, il y a 800.000 occupants juifs en France, sans compter les bâtards ! 1.000.000 d'arabo-berbères, 150.000 Noirs. Vous avez donc souffert pour ça ? (...) tant de Françaises et de Français morts cruellement pour rien ! pour remplir les poches de Lazare à Jacob. »

La marque de fabrique apparaît clairement lorsque l'auteur de cet ignoble papier demande : « Avez-vous lu les récits de notre ami Paul Rassinier, un des rares déportés (sic) ayant eu le courage de dire la vérité. » Et après avoir indiqué l'adresse de son héros, l'auteur de la lettre invite sa correspondante à le consulter, car, affirme-t-il, « il vous remettra dans le droit chemin ».

Tout commentaire serait superflu : ce n'est pas avec des mots que l'on répond à un énergumène de cette sorte.

UN
symbole
de
qualité
les
MEUBLES
DE

LES PREMIERS
DE FRANCE

« HITLER ? JE CONNAIS... »

« HITLER ? Connais pas ? » Telle fut la réponse de plusieurs jeunes à un cinéaste, Bertrand Blier, qui réalisait un « film-vérité » sur la jeunesse française d'aujourd'hui. Il faut croire que ce réalisateur manquait d'objectivité, ou qu'il avait mal choisi ses sujets. Sept mille jeunes, écoliers et lycéens, tous de moins de vingt ans viennent de démentir son film. Hitler, ils le connaissent tous, bien qu'ils soient nés après la tourmente ; ils ont écouté parler leurs aînés,

CONTRE L'OUBLI

DEPUIS les âges les plus reculés, l'histoire de l'espèce humaine a été remplie de guerres et de massacres, dont on se souvenait un temps, mais que les générations suivantes se dépêchaient, sinon d'oublier, sinon de pardonner, au moins d'oblitérer dans leur esprit, puisque sans ce sommeil de la mémoire la paix n'eût pas été possible. Mais c'est que ces tueries, si féroces fussent-elles, et si désastreuses pour les peuples qui s'y livraient, ne mettaient pourtant pas en danger le destin de l'espèce humaine. C'étaient des explosions de violences qui, sans être jamais justifiées, pouvaient parfois être explicables, de par la prospérité d'un peuple par exemple et la misère de son voisin. La guerre était alors la forme presque instinctive que prenait chez l'homme la grande loi de nature de la lutte pour la vie, à travers la férocité native des êtres vivants.

... Nous savons bien que l'homme, à l'origine, est d'abord un animal, avec tous les caractères des animaux ; que ce qu'on appelle civilisation c'est l'effort des hommes ensemble pour régler et contenir en eux les plus bestiaux de ces caractères ; que c'est leur honneur d'y réussir, leur malédiction d'y échouer trop souvent. La guerre étant alors le plus grave de ces échecs. Mais, au cours des siècles, c'était seulement à ces efforts, à ces échecs qu'on assistait, dans l'acharnement millénaire des hommes à remplacer la violence par la justice, par des accords librement négociés. Toutes les tueries, même les plus récentes, même la grande tuerie de 14-18, n'ont été que les échecs successifs à régler les problèmes de peuple à peuple par les moyens raisonnables et pacifiques, c'étaient des rechutes explosives dans une violence innée si difficile à surmonter.

... Mais ce à quoi nous avons assisté il y a vingt ans, l'explosion de violence que nous demandons à la jeunesse de ne jamais excuser ni oublier, ce fut tout autre chose ; ce fut la première tentative dans l'histoire de l'humanité, non plus de surmonter ces penchants désastreux, non pas même de trouver une raison plausible à un nouvel échec, mais au contraire de justifier, et pis que cela, de prôner, d'exalter, oui, de glorifier ! le retour aux pratiques les plus cruelles, les plus sauvages, les plus féroces des instincts animaux.

par
VERCORS

CAR nous ne devons pas nous aveugler ; un tel retour est encore possible. Le principe du mal n'a pas été extirpé, c'est une plante vivace dont seule la partie visible a été tranchée au ras du sol, mais dont la racine vit toujours. Nombreux sont en effet les hommes, nous avons dû, hélas, le constater, et non seulement en Allemagne, mais en France même et dans le reste du monde, à qui la défaite des nazis n'a pas dessillé les yeux, et qui n'attendent que l'occasion de recommencer. Car ce n'est pas la moindre abomination du nazisme que d'avoir semé dans un grand nombre d'esprits sa graine empoisonnée. Et le profond terrain de nos instincts bestiaux est fertile où la graine mauvaise ne demande qu'à germer, à grandir et à prospérer.

On a voulu rendre une primauté légale à nos instincts les plus féroces, on a voulu en faire une vertu, une morale, en se basant sur des conceptions mûrement réfléchies et prétendument philosophiques. Séduits par cet aspect logique, beaucoup d'hommes, et même hors d'Allemagne, les ont adoptées, ces idées, et rêvent toujours de les appliquer. Que sont-elles donc, ces conceptions, que disent-elles ?

Elles disent que la loi de la vie, c'est la victoire du plus fort sur le plus faible, et que cette victoire est un bien, car les progrès de l'évolution ont toujours été à ce prix. Que si les mammifères ont triomphé des grands sauriens, et si l'homme domine aujourd'hui les mammifères, c'est grâce à la rigueur impitoyable de la Sélection naturelle, qui a éliminé les espèces moins bien adaptées.

... Alors, des hommes se sont mis en tête de l'appliquer, cette loi féroce et cruelle, à l'espèce humaine elle-même, de la faire régner à l'intérieur de l'espèce humaine, afin de provoquer et favoriser son évolution vers une race de plus en plus puissante. Ce qui voulait dire que la force brutale, qu'une férocité impitoyable envers les faibles, les pauvres, les vaincus, au lieu d'être tenue pour de la sauvagerie, deviendrait non seulement légitime, mais le fondement même de l'honneur. On décréterait que le droit et le devoir de faire régner le nouvel ordre appartient à une race supérieure incarnée dans une nation, que toutes les autres races, qu'elles soient slaves, sémites, latines ou de couleur sont des races inférieures et que la justice, l'honneur et la vertu exigent qu'elles soient en partie exterminées et en partie réduites au service exclusif de la race supérieure.

OR ce qui fait que l'homme est homme, c'est justement son effort pour surmonter l'héritage de sa condition animale, et toute sa gloire, toute sa dignité ont toujours consisté à combattre la loi de la jungle, la loi d'airain qui nous a été imposée par la nature depuis les premiers âges, comme elle l'impose encore à tous les animaux. Et ce qui nous distingue des animaux, c'est que ceux-ci justement subissent cette condition sans rien faire pour y échapper, tandis que l'homme, lui, la refuse, il refuse le sort humiliant que la nature aveugle lui impose par la faim, le froid, la maladie, la mort, il s'organise en société pour mieux combattre en commun ces maux et ces souffrances ; et tandis que l'animal subit, sans jamais tenter d'y remédier, l'ignorance colossale et cosmique que nous partageons avec lui, les hommes, eux, la refusent et n'ont de cesse qu'ils ne parviennent ensemble à la réduire, cette ignorance, et toutes leurs découvertes, depuis l'« Eureka ! » d'Archimède jusqu'à la physique nucléaire, sont la conséquence de ce refus.

... Ce combat-là, ce combat contre notre nature et contre l'ignorance, est un combat difficile, dur, patient, obstiné, et il n'est, et il ne sera jamais terminé. Ce que les nazis ont voulu ignorer, ce qu'ils ont voulu nier, en quoi ils furent conduits aux abominations que vous avez si bien décrites dans vos compositions.

... Or, qui a mené ce combat plus désespérément, plus glorieusement et, ce qui peut-être était le plus difficile, plus dignement que les résistants déportés dans les camps de la mort ? Dans ces camps où ils ont trouvé, ligés contre eux avec la nature inconsciente et implacable, des hommes conscients, eux, et méthodiques, et administratifs, et implacables aussi jusqu'au sadisme, qui se faisaient les valets abjects de la nature en ce qu'elle a chez l'homme de plus avilissant.

ils ont lu des livres, vu des films et des photos. Ils ont participé au **Concours 1965 de la Résistance** organisé par les fédérations d'anciens résistants et déportés, et leurs devoirs ont prouvé qu'ils n'avaient pas cette indifférence dont trop de moralistes ou prétendus tels affublent la jeunesse contemporaine.

La remise des prix du concours eut lieu le 13 novembre dernier, dans le Grand Amphithéâtre de La Sorbonne. Quatre mille jeunes étaient là, en compagnie d'anciens déportés et résistants. L'écrivain Vercors était présent, et c'est à lui que revint la tâche de prononcer le discours traditionnel ; mais l'importance du sujet fit que ce discours, justement, ne pouvait pas être un morceau d'éloquence traditionnelle.

Nous publions ici de larges extraits de l'intervention de Vercors, et quelques passages des devoirs primés.



Une vue de l'assistance lors de la remise des prix aux lauréats du concours 1965 de la Résistance.

UNE LEÇON POUR L'AVENIR

LES SUJETS

• POUR LES ELEVES DE TROISIEME (fin du premier cycle) :

« D'après les lectures que vous avez faites, les films que vous avez vus, les récits que vous avez entendus, quelle idée vous faites-vous de la vie d'un déporté dans un camp de concentration nazi ? »

• POUR LES ELEVES DES CLASSES TERMINALES :

« La déportation ne fut pas seulement une entreprise d'extermination de millions d'êtres humains, mais aussi une tentative délibérée de dégradation de l'homme. »

« A travers les témoignages des déportés, comment vous représentez-vous leur résistance individuelle et collective au système concentrationnaire nazi et quelles leçons en tirez-vous ? »

« Le voyage avait été très dur... Les plus faibles avaient déjà succombé. C'était en quelque sorte la première sélection. D'autres suivront... »

« ... Cet appel, ce long appel de plusieurs heures, j'ai l'impression de l'avoir vécu moi-même. Celles qui s'affalaient, à demi-mortes de fatigue, de froid ou de soif, étaient relevées à coups de botte, de matraque. Les S.S. s'amusaient parfois avec leurs victimes. Les supplices étaient à craindre, les chiens également. »

« Certaines déportées ont écrit des vers. D'autres un journal. Le papier était interdit, pourtant. »

« Un jour est plus qu'une année, une minute plus qu'une vie. »

« Ces horribles cheminées qui fumaient tout le jour et la nuit, et qui empestaient le camp, ce sont les prisonniers eux-mêmes qui les avaient construites, et qui les alimentaient de leurs corps meurtris. »

« Nous les jeunes d'après-guerre, nous savons, et nous sommes bien décidés à faire en sorte que de telles horreurs ne se reproduisent jamais. »

« Je n'ai pas vécu la guerre. Je ne suis pas allé dans un camp, et, en égoïste, je ne voudrais pas savoir. Je voudrais ignorer, cette période est terminée. Pourquoi rappeler qu'elle existe ? Voilà ma réaction première, mais elle n'est que passagère. Au contraire, il faut que tous les jeunes sachent. Ces hommes et ces femmes ne seront pas morts en vain puisqu'ils auront donné un sens à la vie et au mot « Liberté ». »

« Tous ces gens capables de penser, il fallait, sinon tout simplement les exterminer, du moins les « néantiser ». Il fallait les réduire à l'état de bêtes obéissantes et hargneuses les unes envers les autres, leur supprimer la force de penser. Les « vider », c'était l'entreprise de la déportation. »

« Ce fut le plus dur échec des nazis. Non seulement ils n'ont pu vider les intellectuels de leur savoir, de leur culture, mais, ce qui est admirable, ils n'ont pu vider les gens simples de leur « amour ». La solidarité le prouve. Grâce à ces témoignages, nous sommes conscients de la puissance de l'humanité, et j'en retire une extraordinaire foi en l'homme. »

« La résistance dans les camps, résistance qu'on aurait pu croire impossible, au-dessus des forces humaines avait, en 1945, atteint ses trois buts principaux : la sauvegarde de la dignité humaine, le sabotage de la machine d'extermination nazie et la préparation à la victoire finale. »

« Certains camps se libèrent eux-mêmes. Ainsi Buchenwald, le 11 avril 1945, réussit à se procurer des armes et après une insurrection à écraser seul ses tortionnaires. Dans beaucoup d'autres camps, ils aidèrent les Alliés à les délivrer. »

« Plus les nazis s'acharnaient à détruire l'homme, plus la dignité de celui-ci se raffermissait. Le désir d'échapper, de rester en vie pour porter témoignage, pour expliquer et mettre en garde, voilà des facteurs, des raisons du courage des déportés. »

« L'homme du néant, le nazi, a été vaincu dans le camp même. »

« Oublier les crimes nazis, c'est oublier aussi la mort d'innombrables déportés et résistants sans lesquels le régime fasciste n'aurait pu être vaincu. C'est oublier la leçon de courage et de vigilance qu'ils nous donnent. C'est mépriser le sacrifice accompli pour que ne se reproduisent plus de semblables horreurs. »

« Nous ne pouvons pas, nous n'avons pas le droit de considérer cette résistance comme un fait glorieux dans l'histoire, d'une histoire passée. Nous devons en tirer une leçon pour l'avenir en luttant pour que leur inquiétude d'une guerre nouvelle, de souffrances nouvelles soit calmée et que la paix ne soit plus menacée par certains, et parmi eux les chefs de camp S.S. qui éprouvent le désir d'une « revanche ». Les autres hommes doivent défendre dans la paix tous les biens qu'ont voulu conserver dans l'enfer des camps de la mort les hommes qui ne voulaient pas renoncer à leur statut d'hommes. »

(Extraits de devoirs d'élèves des classes terminales.)

(Extraits de devoirs d'élèves de 3^e.)

ARTS

Philippe Bernard
et Alain BouletUNE PEINTURE
DE
COMMUNICATION

APPELES en Algérie pendant la guerre comme bien des jeunes, Alain Boulet et Philippe Bernard en rapportèrent des peintures, des dessins significatifs qu'ils présentent ensemble à la Galerie Anne-Colin. Il s'agit de leur première exposition. Cette révélation est celle du talent, d'une haute conception de l'art, d'une expérience humaine qui me paraît exemplaire.

Au cœur de la guerre, de l'immense tristesse éprouvée, ils ont cherché la permanence de l'être humain, son intégrité. Ils ont fait de l'art le langage le plus direct, quand il était impossible de communiquer par la parole.

Dès le départ, l'art pour eux fut inséparable de l'amitié entre les peuples, entre les êtres. C'est pourquoi je leur ai demandé de préciser, pour les lecteurs de *Droit et Liberté*, leurs impressions, leurs souvenirs. Le désert a inspiré à Philippe Bernard des paysages qui surprennent par la nouveauté des harmonies et l'espace comme un vertige, la rencontre d'un infini...



« Je n'avais jamais vu... »

— Qu'avez-vous ressenti en arrivant là-bas?

P. B. — Ce qui m'a surpris, surtout quand je fus envoyé dans un poste à vingt kilomètres de la base, c'est le silence, l'espace. Quelque chose de démesuré. Cela donne la même sensation qu'en bateau la mer, le cercle qu'elle forme à l'horizon. J'ai vécu des mois entiers dans ce silence. Nous étions huit dans le poste, où notre rôle consistait à filmer l'évolution des fusées.

— Etes-vous resté longtemps au Sahara?

— Vingt-six mois et dix jours. J'étais dans le Nord Saharien, près de Colomb-



Béchar, puis à Hammaguir. Pendant les pauses, plusieurs jours parfois, je passais mon temps à me promener tout seul. J'ai observé ainsi ces paysages arides, leur grandeur, leur beauté...

Le matin, je voyais souvent des montagnes. Une montagne n'apparaissait, divisée en colonnes de formes diverses. C'était très curieux.

— La couleur vous a-t-elle surpris?

— Les couleurs variaient beaucoup suivant les heures de la journée. Des blancs, des bleus-verts le matin, des jaunes intenses mangés par le soleil vers midi, et des rouges le soir, des oranges, des bleus, des violets, des roses... Sur le sol complètement noir, une montagne se détache en rose, en orange au soleil couchant. Je n'avais jamais vu en France ces couchers de soleil extraordinaires. Cette plaine sans autre limite que l'horizon en forme de cercle complet, apparaît comme une terre surréelle, avec les sables gris et blancs semés de rochers sombres.

— Quelque chose d'autre vous a-t-il impressionné?

— D'entendre, quand il y a du vent, le sifflement bizarre qui se produit. Et la forme de ces montagnes très anciennes, dont certaines ressemblent à des monstres préhistoriques. Au printemps, la Hammada se couvrait de fleurs magnifiques : des violets, des bleus, des rouges intenses...

— Y avait-il des bêtes?

— Des dromadaires et des gazelles. Des chacals, des fennecs, des vipères à cornes très dangereuses. Et aussi des aigles blancs, des faucons.

— Avez-vous eu des contacts avec la population algérienne?

— Comme j'appartenais à une base spéciale, je n'ai pas vécu parmi les Algériens. Dans ce poste, je ne voyais guère que mes camarades, des Français de départements divers.

Mais comprendre les hommes d'un autre pays, n'est-ce pas nouer avec leur terre cet accord profond?

L'émotion que communique à Philippe Bernard l'envergure et le rythme d'un paysage, Alain Boulet l'éprouve devant un être humain. Sa passion du dessin est celle d'enregistrer la vie, de toucher au cœur des autres.

« Pas une journée
sans que je dessine. »

— Dans quelles circonstances avez-vous pu dessiner ces enfants? Ces hommes et ces femmes d'Algérie?

A. B. — Les femmes dont j'ai fait le portrait étaient interprètes. Les autres dans la région étaient voilées. Elles ne se seraient pas volontiers laissées dessiner, je n'ai d'ailleurs jamais essayé de le faire.

Je suis resté dix-huit mois dans des postes isolés de la montagne du Zaccar, au sud de Blida. J'ai même vécu dans un hôtel désaffecté où Saint-Saëns avait composé les *Suites Algériennes*. J'avais alors vingt-cinq ans. Dans des villages de regroupement comme celui de Boumed-El, je tenais le rôle d'infirmier au poste sanitaire. J'y ai beaucoup dessiné.

— Les Algériens dont vous avez fait le portrait parlaient-ils français?

— Non. Le seul lien entre nous s'établissait par le dessin. J'ai rencontré parfois de l'indifférence, jamais un refus. Cela amusait beaucoup les enfants que l'on fasse leur portrait. Certains hommes



Deux dessins d'Alain Boulet (ci-dessus et en haut à gauche) ; une aquarelle de Philippe Bernard : « Paysage saharien ».

voyaient pour la première fois quelqu'un dessiner.

J'ai dessiné ce vieillard qui était venu du village se faire soigner. Je le revois assis, appuyé sur sa canne, immobile, d'une très grande noblesse avec son turban, son long voile... Et ce contentement, quand je lui ai fait voir le dessin.

— Que représente pour vous le dessin?

— Je mets le dessin avant tout. C'est comme une écriture spontanée, directe avec ses élans, ses arrêts, ses repentirs.

Le dessin est un moyen de communication entre les hommes, car il enregistre une chose, une émotion, comme un sismographe. Il m'est impossible de copier l'un de mes dessins. Car dessiner implique une espèce de fièvre, de tension.

Devant un homme ou un enfant, je le dessine en pensée, je cherche son caractère. Il ne se passe pas une journée sans que je dessine. L'être humain surtout m'attire. Je trouve extraordinaire, alors que nous sommes si nombreux sur la terre, qu'il n'y ait pas deux visages qui se ressemblent.

— N'avez-vous pas aussi dessiné des Noirs?

— J'en ai dessiné, sculpté quand je me suis trouvé dans un régiment noir de l'armée coloniale. Les soldats venaient de la Haute-Volta. Souvent j'écrivais leurs lettres, je faisais leur portrait au fusain. J'en ai sculpté certains dans la glaise de l'Oued, une belle terre à poterie. L'un d'eux est retourné dans son pays emportant la sculpture de sa tête, grandeur nature, qui pesait une dizaine de kilos.

— Et depuis votre retour?

— J'ai eu la révélation de la couleur en Espagne. Et jamais je n'ai cessé de dessiner. Car, pourquoi allons-nous voir aujourd'hui un portrait de Rembrandt, de Corot, de Chardin? La permanence de leur œuvre, c'est leur esprit qui vit.

Mon rêve, c'est de toucher au cœur de l'être humain, d'aller en Alaska ou en Afrique Noire, ou simplement dans les hôpitaux. N'y a-t-il pas là des thèmes extraordinaires? Au delà de la souffrance, exprimer les choses les plus secrètes, les plus humaines, les plus grandes, avec les moyens apparemment les plus simples.

Je crois que l'essentiel est d'être infiniment honnête, humble devant la vie.

Juliette DARLE.

COLETTE MAGNY
CHANTE NOTRE TEMPS

LORSQUE, ce soir-là, Colette Magny, annonça la chanson « Monan Gamba » (Travailleur sous contrat), précisant que l'auteur, le poète angolais Antonio Jacinto, était en prison pour 14 ans, une voix fusa dans la salle :

— Qu'il y reste !...

C'était à Poitiers, au « Marquis Club ». Et quand elle eut chanté, une demi-douzaine de jeunes gens, fidèles sans aucun doute d'« Europe Action », l'entourèrent d'une façon peu rassurante.

— Vous nous avez insultés en défendant les sales nègres...

— On les déteste !...

— Des coups de pieds au cul, voilà ce qu'ils aiment...

Calmement, Colette Magny voulut discuter avec eux. Faisant appel à leur raison, à leurs sentiments humains, leur expliquant patiemment le sens de ses chansons. Colette Magny croit en l'homme, elle veut faire confiance à chacun. Peut-être que ses efforts ne furent pas tout à fait vains, puisque, partis au bout de trois quarts d'heure, en menaçant : « Attention ! nous reviendrons demain, et il y aura du grabuge ! » les six énergumènes renoncèrent finalement à leur projet.

Mais le lendemain, il n'y avait personne dans le cabaret pour écouter Colette Magny, pas même les auditeurs qui auraient apprécié son art et les thèmes de ses chansons, car ceux-là, jusqu'à ce jour du

moins, ne voulaient pas se retrouver au « Marquis Club » avec les propagandistes de Tixier-Vignancour... Mais l'U.N.E.F. ayant été alertée, un récital s'était tenu l'après-midi dans une autre salle ; et, le surlendemain, les étudiants étaient nombreux au cabaret-même pour applaudir Colette Magny. Parmi eux, des Africains, dont beaucoup font leurs études à Poitiers, et qui, venaient pour la première fois en ces lieux interdits...

Parce qu'elle a choisi d'introduire dans ses chansons un souffle de vie réelle, parce qu'elle ne craint pas d'évoquer — comme les jeunes chanteurs américains de la « nouvelle vague » — les grands problèmes de notre temps : le racisme, la guerre, le colonialisme, Colette Magny doit souvent faire face à des attitudes hostiles. Mais, dût sa carrière en souffrir, elle a toujours tenu à placer son inspiration, sa conception de l'art, au-dessus de toute autre considération, sans céder aux chantages, ni aux pressions... Sa foi ardente, son courage, tout autant que son indéniable talent méritent l'admiration et une sympathie active.

En ce moment, Colette Magny chante à Paris, à « La Vieille Grille », 1, rue du Puits-de-l'Ermitte (métro : Monge) avec le Trio François Tusques (Free Jazz) et plusieurs autres artistes. Le spectacle a lieu chaque jour (sauf lundi) de 18 à 20 heures (consommation : 5 francs). Allez-y.

UN SURVOL RAPIDE

L'année 1965, fertile en événements et en initiatives du M.R.A.P., ne nous a pas permis, autant que nous l'aurions souhaité, de rendre compte lors de leur parution des nombreux livres se rapportant aux problèmes du racisme et de l'anti-sémitisme.

Avant les fêtes, nous ne pouvons pourtant pas faire moins qu'un survol rapide des parutions de l'année, une sélection qui n'a rien d'exhaustif.

ESSAIS, THESES, REPORTAGES

● « **TOUSSAINT LOUVERTURE** », par Roger Dorsinville (Julliard).

« L'histoire des rapports entre deux révolutions, celle de Saint-Domingue et celle dite de 89 « la nôtre » — qui ne commença guère qu'une année plus tôt, mais qui allait déboucher pour nous sur l'Empire en cette même année de 1804 où sa sœur presque jumelle accédait à l'indépendance. » Cette histoire se situe entre 1789 et 1802 et dépasse l'aventure de Toussaint Louverture.

● « **L'EPOPEE DELGRES** », par Germain Saint-Ruf (Librairie de l'Etoile). L'action se situe en Guadeloupe en 1789.

● « **LES FRANÇAISES A RAVENSBRUCK** », par l'Amicale de Ravensbrück et l'Association des Déportées et Internées de la Résistance (Gallimard). Un témoignage collectif.

● « **AFRIQUE AMBIGUE** », par Georges Balandier (Plon 10/18).

Le professeur Balandier, l'un des trois africanistes de la Sorbonne, dégage l'ambiguïté africaine : tradition et révolution.

● « **TROIS VIES POUR LA LIBERTE** », par William Bradford Huie (Stock). « Récit dramatique et concret du tragique destin de trois jeunes Américains qui ont perdu la vie pour que règnent la justice et la liberté ».

● « **LE EGYPT EN REVOLUTION** », par Claude Estier (Julliard).

Le journaliste du « Nouvel Observateur » présente le bilan du régime de Nasser et se penche sur les perspectives nouvelles.

● « **LE NIGER, PAYS A DECOUVRIR** », par Andrée Clair (Hachette).

Auteur de nombreux ouvrages à l'usage des écoliers africains, Andrée Clair nous fait découvrir un pays en pleine transformation.

● « **L'APARTHEID** », par Nelson Mandela (Editions de Minuit).

Avec le dirigeant nationaliste nous suivons le processus qui ramène de l'opposition légaliste à l'action directe.

ROMANS

● « **RETOUR A BROOKLYN** », par Alfred Kazin (Vent d'Ouest-Seghers).

Roman autobiographique qui emmène le lecteur sur les lieux de l'enfance de l'auteur.

● « **UN AMERICAIN EN ENFER** », par Melvin Van Peebles (Denoël).

Le Diable fait souffrir les Blancs en utilisant les Noirs. Le Noir Abe se lie d'amitié avec le Blanc Dave et tous deux retournent sur la terre pour parler aux hommes. Malheureusement ils se séparent.

● « **BERTILLON 166** », par José Soler Puig (Les Editeurs français réunis).

Vingt-quatre heures de terreur et d'opposition à Santiago de Cuba, sous le règne de Batista. Ce livre a reçu le prix décerné par « La Casa de Las Americas ». Il faut lire les ouvrages traduits des auteurs sud-américains. Ils sont révélateurs de faits que l'on ignore ou que l'on oublie trop souvent.

● « **L'OPIUM ET LE BATON** », par Mouloud Mammeri (Plon).

La guerre d'Algérie, du côté du F.L.N. Des hommes et des femmes avec toutes leurs contradictions et tous leurs élans pendant la tourmente.

● « **LE PAIN DES TEMPS MAUDITS** », par Paul Tillard (Julliard).

Un ancien déporté, qui connut les pires conditions, exalte la valeur de l'homme.

● « **LES BAGNOULIS** », par Albert Ben Soussan (Mercure de France).

« Un contingent miné par l'ennui fait mollement une guerre absurde ». Un premier livre qui en fait souhaiter un second.

BRANLE BAS DANS LA PRESSE RACISTE

★ Suite de la page 8

race biologiquement pure sur cette terre, même pas celle des imbéciles, que nous sommes tous le résultat de mélanges incroyablement complexes depuis l'origine des temps jusqu'à nos jours et qu'il n'existe en réalité qu'une seule race digne de ce nom : la race humaine.

Plus loin, le même François Brigneau s'étonne que la qualité de « rebelles » des colons rhodésiens n'entraîne pas en leur faveur les sympathies d'usage :

« *Etonnante habitude. Inhabituel réflexe. D'ordinaire les rebelles commencent d'autres attentions. Le grand cœur généreux du monde bat pour eux.* »

Où a-t-il vu que « le cœur généreux du monde » devrait battre pour des rebelles parce qu'ils sont rebelles? Faut-il répéter que c'est le contenu de la rébellion, sa signification, ses objectifs qui comptent?

« Reprendre en mains la situation »

De Bernard Cabanes dans « Carrefour » du 24 novembre :

« *Les champions du féodalisme et du tribalisme sont ceux qui veulent ramener les Zoulous sur le sentier de la guerre.* »

A quelle tribu appartient ce monsieur? Sur quel « sentier de la guerre » promène-t-il ses guêtres?

Autre rengaine (« Aspects de la France » du 25 novembre, sous la signature de Claude Chavin) : il parle des « Afro-Asiatiques » qui, après les ultimes « abandons supplémentaires des Occidentaux » feront, paraît-il, d'amères réflexions :

« *Ils risquent de s'apercevoir trop tard qu'à la place du colonialisme, qui n'a pas fait que du mal, ils auront laissé s'installer le règne d'un racisme et d'un impérialisme de couleur.* »

Pour Robert Anders, de « Rivarol » (du 25 novembre) : « *on peut être certain qu'une intervention militaire européenne, suivie d'une reprise en main de*

la situation, serait accueillie avec joie par les paysans noirs. »

— Monsieur le bon Blanc, voulez-vous être assez bon pour « reprendre en main la situation », c'est-à-dire pour nous aider par un bon bain de sang exemplaire à retrouver le droit chemin. Tel est le « cinéma » que se jouent à eux-mêmes ceux qui n'ont rien appris et rien oublié.

Ils l'auront bien cherché

« *Ce serait une erreur de croire que ces choses finiront par des chants et des apothéoses.* »

à dit Victor Hugo en d'autre temps. Une sourde crainte perce dans l'article de Raymond Lacoste, dans « Aspects de la France » du 9 décembre :

« *On est à la veille d'une explosion en Afrique. Les fanatiques appuyés par le Ghana, l'Ethiopie, l'Egypte, la Tanzanie, le Kenya et les communistes du monde entier préparent une croisade anti-blanche.* »

Cette formulation est absurde : quelle est donc la couleur de peau d'une personnalité aussi éminente que « l'évêque anglican de Salisbury, qui a prononcé un sermon reconnaissant aux fidèles le droit, sinon même le devoir, de refuser obéissance au gouvernement rhodésien? » (« Rivarol » du 18 novembre.)

Dans l'article d'« Aspects de la France » du 9 décembre, l'auteur ne peut pas s'empêcher de qualifier la plus haute autorité chrétienne d'Afrique du Nord de « cardinal fellaga Dwal ». Non, les ultras du colonialisme, les acharnés de l'oppression des peuples d'Afrique ne sont pas « les Blancs » à eux tout seuls. Mais sans qu'il soit besoin d'une « croisade antiblanche », il est certain que ceux qui veulent perpétuer le système antérieur portent d'ores et déjà la responsabilité de « l'explosion » qu'ils présentent et qui s'annonce : ils l'auront bien cherchée. Il est temps encore d'arrêter la catastrophe.

Roger MARIA.

NOUS VOUS RECOMMANDONS

Maurice Mendjisky

HOMMAGE AUX COMBATTANTS MARTYRS DU GHETTO DE VARSOVIE

... « Et si la jeune femme qui se dresse, tranquille et muette devant un décor de ruines, n'ose pas tout à fait sourire, le sourire est proche pourtant au-dessus de la gerbe de fleurs qu'elle porte comme l'espoir, et cet espoir et ce sourire, la mort ne les effacera plus » ...

Ainsi s'achève, commentant l'ultime image, le texte admirable de Vercors qui sert de prélude à ce livre poignant. Les dessins de Maurice Mendjisky sont précédés encore d'un poème inédit de Paul Eluard, évocation magistrale du Ghetto de Varsovie, des combats et des souffrances, des espoirs aussi qui ont fait de la révolte des juifs contre leurs bourreaux nazis, un grand moment de la conscience universelle.

Les 35 dessins sur planches de cette « véritable symphonie pathétique du noir et du blanc », que Matisse admira, sont présentés en un luxueux album sous couverture forte et jaquette suédée d'une grande élégance, réalisé par les soins des Editions des Boulingrins à Monaco.

Tout homme de goût, tout homme de cœur s'honorera de posséder dans sa bibliothèque cette œuvre monumentale d'une exceptionnelle valeur artistique, littéraire et humaine, qui constitue un magnifique cadeau de fin d'année.

L'EXEMPLAIRE : 100 FRANCS (envoi franco).

P. H. Maucorps, A. Memmi et J.-F. Held
LES FRANÇAIS ET LE RACISME

Préparée par une vaste enquête du M.R.A.P., cette étude constitue un ouvrage de base, indispensable à tous les combattants antiracistes. Elle sera lue aussi, avec un intérêt passionné, par quiconque se préoccupe des réalités de notre temps. (Editions Payot - Collection « Etudes et Documents »).

LE VOLUME : 15 FRANCS. (Ajouter 1 franc pour les frais d'envoi.)

Pierre Paraf

LE RACISME DANS LE MONDE

Cet ouvrage du président du M.R.A.P. paru l'an dernier, demeure d'une brûlante actualité. Il vient de valoir à son auteur le Prix Andiffred de l'Académie des Sciences Morales. (Editions Payot - Collections « Etudes et Documents »).

LE VOLUME : 12 FRANCS. (Ajouter 1 franc pour les frais d'envoi.)

René-Louis LAFFORGUE
CHANTE POUR LE MRAP

Dans ce disque 33 tours qui vient de sortir au Chant du Monde figurent deux chansons antiracistes : « Les enfants d'Auschwitz » et « Made in U.S.A. », que René-Louis Lafforgue a chantées pour la première fois sur scène au gala du M.R.A.P., le 21 novembre, salle Pleyel. Il a été ovationné par l'assistance bouleversée.

Un disque à offrir à vos amis.

L'EXEMPLAIRE : 10 FRANCS. (Ajouter 1 franc pour les frais d'envoi.)



LES BROCHURES DE « DROIT ET LIBERTE »

« Les racistes contre la République » qui vient de paraître est la troisième brochure éditée en supplément à notre journal. Son intérêt tout particulier dans la période présente lui vaut un grand succès : bien de nos lecteurs en ont commandé plusieurs dizaines pour les distribuer autour d'eux.

Les deux précédentes sont encore disponibles en nombre restreint.

● LES RACISTES CONTRE LA REPUBLIQUE... 1 franc.

● LE DRAME CONGOLAIS, par M^r Jules Chomé... 2 francs.

● LA COMMUNAUTE DES NATIONS CONTRE LE RACISME (recueil de textes adoptés par l'O.N.U., avec une préface de René Cassin)... 2 francs.



Ces livres, brochures et disques peuvent être commandés directement à « Droit et Liberté », 30, rue des Jeûneurs, Paris-II^e, C.C.P. 60.70.98 Paris.

PRISE DE POSITION ET APPEL

DU « PRÊT À PORTER »

CONTRE LE RACISME EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Un certain nombre de fabricants et commerçants du « Prêt-à-Porter » se sont constitués en Comité d'Action Antiraciste. Condamnant tous les racismes, dont la France elle-même n'est pas épargnée, ils se proposent d'alerter et d'entraîner les membres de leur corporation dans une action publique.

Ce Comité se donne pour objectif de combattre le racisme sous toutes ses formes, quelles qu'en soient les victimes.

Il se propose de coopérer activement avec le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) qui a fait, ces dernières années, la preuve de son dynamisme et de son efficacité.

LE COMITE PROVISOIRE

PIERRE D'ALBY
MAURICE CAMHI
FEMIN
MICHEL FLAM
MAX JACOBS
ELIE JACOBSON
DANIEL HECHTER
JEAN KOLPA
MAXI LIBRATI

CHARLES MANDEL
CHARLES MAUDRET
PIERRE MONCEY
JULIEN OBAR
CHARLES OVEZAREK
MICHEL PELTA
SOLANGE PELTA
SERGE PERIER
JACQUES SYMA
YVES

Des émeutes de Los Angeles à la marche sur Washington

DES AMÉRICAINS EN COLÈRE

Une commission spéciale chargée par le gouverneur Brown de Californie, d'enquêter sur les causes du soulèvement du quartier noir de Watts, à Los Angeles, en août dernier, soumettait le 6 décembre un rapport attribuant cette explosion de colère au chômage, à l'insuffisance des écoles et à la haine de la police. Les auteurs du rapport prévoient « des troubles encore plus graves » dans les villes industrielles du nord si des mesures adéquates ne sont pas prises rapidement pour résoudre les problèmes brûlants d'ordre social et économique.

Ce rapport a subi de nombreuses critiques de la part des organisations qui luttent pour les droits des Noirs — les mesures qu'il préconise étant jugées nettement insuffisantes. Il a cependant le mérite de faire ressortir les causes réelles du profond mécontentement des Noirs, victimes, du seul fait de la couleur de leur peau, d'une exploitation économique poussée qui les empêche de jouir des bienfaits de la « prospérité » américaine.

C'est dans le domaine du travail que le système de discrimination raciale exerce les effets les plus directs sur la vie des Noirs aux États-Unis. Ce système réserve aux Noirs les travaux les plus durs et les emplois les plus mal payés. Dans les usines du nord, où affluent en nombre toujours croissant les Noirs du sud, les Noirs constituent la main-d'œuvre la moins qualifiée. Or ce sont justement les postes ne requérant que peu ou pas de qualification qui sont éliminés de plus en plus rapidement par le progrès technologique, ce qui se traduit par un chômage accru chez les Noirs, comme l'avait d'ailleurs récemment indiqué le vice-président Humphrey en parlant d'une véritable crise économique chez les Noirs des États-Unis.

L'expression « derniers à être embauchés, premiers à être licenciés », qui a toujours été un dicton pour les Noirs, est de plus en plus vraie aujourd'hui. D'après les statistiques du ministère du Travail des États-Unis, 7,5 % des Noirs entre 25 et 64 ans étaient en chômage en 1963, le chiffre correspondant pour les Blancs étant de 3,3 % — et cette disproportion ne fait que s'accroître. Aux yeux de beaucoup d'employeurs, les chômeurs noirs constituent une véritable armée de réserve dans les rangs de laquelle ils puisent une main-d'œuvre à bon marché lorsqu'ils en ont besoin.

Le Sud colonisé

Ce système de discrimination — héritage de l'esclavage — ressemble fortement aux rapports qui existaient autrefois entre les pays européens et les peuples d'Afrique qu'ils avaient colonisés. Cette analogie devient particulièrement frappante dans le sud — où est encore concentrée la plus grande partie de la population noire des États-Unis. L'économie du sud est en effet si largement tributaire des grandes compagnies financières et industrielles du nord, qu'on pourrait sans exagérer considérer le nord comme une métropole et le sud comme sa colonie. Ainsi, le plus gros propriétaire terrien des plantations de coton du sud — où les Noirs travaillent pour des salaires dérisoires — est la compagnie d'assurances *Metropolitan Life*, dont le siège se trouve à New-York.



par
**SHOFIELD
CORYELL**

La surexploitation des ouvriers agricoles noirs se traduit par des bénéfices énormes pour ce trust gigantesque qui a un intérêt évident au maintien du système de discrimination raciale.

Mais ce n'est pas seulement sur le plan du travail que les Noirs sont surexploités. Dans les ghettos noirs de toutes les villes industrielles du pays, les Noirs payent des loyers excessifs aux propriétaires blancs de leurs taudis surpeuplés et insalubres. Et dans les boutiques de ces quartiers réservés aux Noirs — non par la loi, mais par la coutume et les préjugés — des prix exorbitants sont pratiqués par les commerçants, presque tous blancs.

Les conditions déplorables de la vie de ghetto créent inévitablement, pour les familles noires, de multiples problèmes qui se traduisent par un taux élevé de divorces, de séparations, de naissances illégitimes, etc. Cette « instabilité et désintégration croissante » de la famille noire était soulignée dans le « Rapport Moynihan » (du nom de son principal auteur) qui avait servi de base de discussion lors d'une récente Conférence sur les Droits Civiques organisée en novembre dernier à la Maison Blanche. Mais les dirigeants noirs participant à la Conférence s'élevèrent vivement contre la tentative de présenter la « désintégration de la famille », non comme l'effet, mais plutôt comme la cause de la misère, du chômage, voire des brutalités policières auxquelles sont en butte les habitants des ghettos, et donc d'en faire endosser en grande partie la responsabilité aux Noirs eux-mêmes.

La brutalité policière est sans aucun doute la cause la plus directe des soulèvements qui ont secoué récemment les ghettos noirs du nord. Aux accusations lancées contre elles par les Noirs pour ces actes de violence, les autorités locales répondent trop souvent en rejetant la responsabilité des « émeutes » sur des personnes innocentes de tout crime, choisies comme boucs émissaires.

Ainsi, plus d'un an après la rébellion spontanée de l'été 1964 (provoquée, on

s'en souvient, par le meurtre à Harlem d'un jeune Noir de 15 ans par un policier blanc) l'Etat de New-York vient de faire comparaître devant le tribunal non pas le policier, qui n'a jamais été inquiété, mais un travailleur noir, William Epton, président de la section de Harlem d'une organisation marxiste, le Progressive Labor Party. Le « crime »

Vietnam, Dave Dellinger, rédacteur en chef de la revue pacifiste « Liberation », ainsi que des représentants de diverses organisations militant pour les droits civiques ou pour la paix au Vietnam.

Comme beaucoup d'autres dirigeants noirs, Epton a fortement pris position contre la guerre au Vietnam et demande le retrait immédiat des troupes américaines. Sans tous exprimer cette dernière exigence, les Noirs américains — qui luttent pour la reconnaissance de leurs droits aux États-Unis mêmes — ne voient aucune raison de se battre contre le peuple vietnamien et élèvent, de plus en plus nombreux, la voix en faveur de la paix.

Martin Luther King, par exemple, a demandé à plusieurs reprises au Gouvernement américain de négocier avec le Front National de Libération du Sud-Vietnam. Les dirigeants du *Negro American Labor Council* (Conseil syndical des Américains noirs) affilié à la grande centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., comme ceux des organisations les plus militantes du mouvement pour les droits des Noirs, se sont également prononcés contre la politique de guerre des États-Unis.

C'est ainsi que le syndicaliste A. Philip Randolph, James Farmer, directeur du C.O.R.E. (Congrès pour l'Égalité Raciale) et John Lewis, dirigeant du S.N.C.C. (Comité de coordination des étudiants pour la lutte non violente) figuraient parmi les signataires de l'appel à l'imposante « Marche sur Washington pour la Paix au Vietnam » du 27 novembre dernier, tandis que Mme Martin Luther King, parlant en tant que mère américaine, faisait partie des orateurs qui prirent la parole au cours du meeting qui suivit cette marche.

La convergence croissante de la lutte pour les droits des Noirs et de la lutte pour la paix au Vietnam est illustrée par le slogan qui vient d'être adopté par l'avant-garde du mouvement noir : « La liberté au Mississippi et à Saïgon ».

Du Mississippi à Saïgon

Aux États-Unis comme ailleurs, les voix les plus diverses s'élèvent en faveur de William Epton, y compris celle du grand philosophe et partisan de la paix britannique, Bertrand Russell. Au cours d'un meeting de protestation organisé le 9 décembre à New-York, on pouvait noter parmi les orateurs l'éminent économiste Paul Sweezy, directeur de la revue marxiste « Monthly Review », Stanley Aronowitz, membre du syndicat des produits chimiques et organisateur d'un comité inter-syndical pour la paix au



Chers fils, je suis fier que tu défendes là-bas la liberté que nous essayons d'obtenir ici. (Dessin de Fischetti - New-York-Herald Tribune.)

HISTOIRE D'UNE « REBELLION »

★ Suite de la page centrale

Ce gouvernement cherchait depuis quelque temps à obtenir l'indépendance et convoqua, à cet effet, en automne 1964, une assemblée des chefs traditionnels, par laquelle il faisait voter une motion appuyant sa demande. Mais les chefs et leur assemblée furent considérés par le gouvernement conservateur anglais lui-même comme ne représentant nullement l'opinion des Africains de Rhodésie.

Les négociations reprennent en automne 1965 et M. Wilson, chef du gouvernement travailliste, fait une concession importante en contradiction avec la politique traditionnelle de son parti : il n'exige plus que le pouvoir politique soit transféré à la majorité avant l'accession à l'indépendance. Cependant, M. Smith, le premier ministre rhodésien, ne se contenta pas de cette concession et il déclara l'indépendance sans vouloir consentir, à son tour, la moindre concession au gouvernement anglais et à l'opinion publique mondiale.

L'acte de sécession des colons blancs est d'une très grande portée. Il vient renforcer politiquement, militairement, psychologiquement les deux États fascistes et racistes : l'Afrique du Sud et l'Empire colonial portugais, bien que l'on puisse se demander si la Rhodésie ne constitue pas pour eux plutôt un poids

sur le plan économique. Mais cet acte représente surtout un défi aux principes fondamentaux de la Charte des Nations-Unies, à tous ceux qui luttent contre le racisme, à tous les démocrates : déjà la Rhodésie des fascistes blancs est, de l'avis de M. Wilson que l'on ne saurait suspecter d'extrémisme, un État policier. Les dangers de guerre ou de conflits en Afrique vont se multiplier : les États africains, bien que divisés, ne sauraient tolérer longtemps cette provocation : l'oppression de 4 millions d'Africains par une poignée d'Européens. D'autre part, le régime de Smith aux abois pourrait saboter le barrage et les installations électriques de Kariba, situés en Rhodésie mais qui alimentent la Zambie. Il pourrait aussi rappeler les ouvriers et techniciens blancs travaillant dans les mines de cuivre de Zambie ou employés par la ligne de chemin de fer reliant ce pays à la Rhodésie. Il faut malheureusement admettre que ce personnel européen suit, dans son ensemble, avec sympathie la politique de Smith et de ses acolytes.

Agir contre les racistes

Quelles sont donc les perspectives ? L'Angleterre, avec du retard, a pris des mesures de boycott économiques sérieuses : suspension de toutes les livraisons d'armes, blocage des fonds rhodésiens,

arrêt des transferts et des achats de produits rhodésiens. Les planteurs de tabac, principaux soutiens de Smith, se trouvent ainsi fortement frappés. Remarquons que les autres importateurs de tabac rhodésiens étaient par le passé avant tout l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et l'U.R.S.S. Toujours est-il qu'un nombre croissant de pays se conforment à la résolution de l'O.N.U. et suspendent totalement ou partiellement les relations commerciales avec la Rhodésie. La fermeture du marché anglais, celle du marché de la Zambie et du Malawi aux exportations rhodésiennes ferait déjà perdre à la Rhodésie la valeur de plus de la moitié de ses exportations, ce qui représente l'équivalent de 65 à 70 % de ses importations. Il n'est guère vraisemblable que l'Afrique du Sud ou le Portugal puisse compenser ces pertes. Par ailleurs, la Zambie et le Malawi, pays pauvres, pourraient aussi être affectés : les importations de remplacement seraient sensiblement plus chères ; il incombe donc à la communauté internationale d'aider ces deux pays et de compenser intégralement leurs pertes. Mais d'après les estimations les plus autorisées, l'effet des sanctions ne se fera réellement sentir que vers le mois de mars, d'avril ou de mai.

D'ici là, de nouveaux événements imprévus peuvent se produire, de nouvelles complications intervenir. D'où l'importance de la résolution par laquelle le Conseil de sécurité des Nations-Unies a exigé l'application de sanctions pétrolières. Ces sanctions, pour être efficaces,

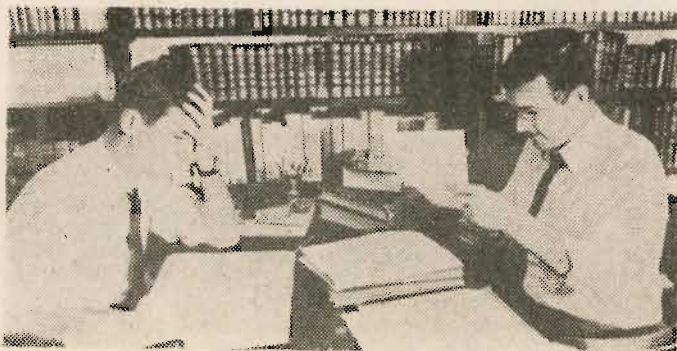
demandent l'établissement d'un blocus des côtes de l'Afrique du Sud et du Mozambique. Une telle mesure serait coûteuse, mais son coût ne représenterait après tout qu'un infime pourcentage de la dépense militaire de quelques puissances. Une telle dépense serait bien employée au service de la Charte et du droit ; elle permettrait d'éviter bien des larmes, des misères, des conflits et des frictions. Il semble donc indispensable d'établir au sein de l'O.N.U. un comité spécial chargé d'organiser les sanctions et d'en surveiller l'application. De la sorte, M. Wilson ne pourra plus se croiser les bras lorsque des sociétés anglaises (au sein desquelles un surplus l'État détient la majorité) livrent du pétrole à la Rhodésie, sous le prétexte que les autres pays (sauf l'Iran) n'ont pas décréé des sanctions pétrolières contre la Rhodésie. Il faut même aller plus loin et envisager l'emploi de la force contre les usurpateurs blancs. Car il ne faut pas s'y tromper. Les démocrates du monde entier luttent depuis des années contre les régimes racistes et fascistes de l'Afrique du Sud et du colonialisme portugais. Ces régimes sont solidement établis et nous savons que notre lutte sera encore longue. Mais si les Nations-Unies, si l'opinion mondiale, ne l'emportent pas rapidement sur les 220.000 colons blancs de Rhodésie, alors la cause de la démocratie, du droit et de la coopération internationale se trouvera en vérité sérieusement compromise.

Georges FISCHER.

CONSIDERATIONS SUR LA BÊTISE RACISTE

Entretien avec Guy BECHTEL et Jean-Claude CARRIERE

Après tant de dictionnaires parus ces dernières années, des synonymes, du cinéma, du jazz ou de la magie, en voici un d'un genre inédit : le dictionnaire de la Bêtise, de Guy Bechtel et Jean-Claude Carrière, édité chez Robert Laffont. Les dimensions de ce



volume contenant des « galimatias, bévues et cacographies, des pensées dérégées et absurdes, des hypothèses hasardeuses touchant l'histoire universelle ou la biographie des personnes, à quoi l'on a ajouté un certain nombre de sottises, des folies ou imaginations de toutes sortes et plusieurs balivernes » ne sont pas sans inquiéter le lecteur ; d'autant qu'une part non négligeable de ces sottises vise à fonder « scientifiquement » les préjugés raciaux et les inégalités sociales.

Guy Bechtel et Jean-Claude Carrière sont tous deux universitaires, et tous deux romanciers ; le premier est aujourd'hui attaché à la direction d'une importante entreprise de presse ; le second travaille pour le cinéma (avec Pierre Etaix, Luis Bunuel, Louis Malle, notamment).

Ils ont bien voulu répondre aux questions de *Droit et Liberté*.

— Guy Bechtel et Jean-Claude Carrière, vous venez de publier, un vaste Dictionnaire de la bêtise, qui porte en sous-titre : et des erreurs de jugement. Parmi les nombreux articles qui composent ce dictionnaire, je relève quelques titres :

Juifs, Nègres, Chinois, Arabes, race blanche, etc. Le racisme est donc un de vos sujets. A votre avis, le racisme est bête ?

— Evidemment. Et c'est précisément cet aspect qui nous a intéressés.

On parle souvent de la cruauté, de l'injustice raciste, plus rarement de la bêtise raciste. Et pourtant !

— Par exemple ?

— Eh bien, un auteur américain du XIX^e siècle, Hepworth Dixon, a soutenu, entre autres choses, que la couleur est le signe évident de la supériorité. En effet, en observant des fourmis rouges, il a remarqué — ou cru remarquer — que ces fourmis rouges utilisaient des fourmis noires comme esclaves. La conclusion s'impose d'elle-même : chez les hommes, c'est la même chose que chez les fourmis. Le rouge est supérieur au noir.

Vous voyez, quelquefois, le racisme, c'est aussi simple que cela. Et aussi bête.

— Quelquefois, c'est plus compliqué ?

— Oui, mais tout aussi bête. Chez Gobineau, par exemple. Son *essai sur l'inégalité des races humaines*, qui est un des livres de base des théories racistes, nous a beaucoup servi. Plusieurs citations du dictionnaire en sont extraites.

— Je vois que l'article Juif est très important. Il occupe plusieurs pages. Est-ce à propos des Juifs qu'on a dit le plus de bêtises ?

— C'est probable. Et de tous les temps. Plus particulièrement au cours de l'explosion d'antisémitisme qui a précédé et accompagné l'affaire Dreyfus. Et aussi dans les années qui ont précédé la seconde guerre

mondiale. Voyez d'abord ce texte de Fernand Grégoire, daté de 1888 : « Dans les accouchements laborieux, le tintement d'une pièce d'argent près de la patiente suffit à faire apparaître le moutard juif les mains tendues ». Il faut ajouter que ce texte est absolument sérieux. Il ne s'agit pas d'une « histoire juive ».

Et savez-vous que de nombreux auteurs, Louis Martin par exemple, ont prétendu que tous les Anglais sont des juifs ? Un autre écrivain, en 1894, donne cet argument étonnant : « Les fondateurs de la nation anglaise, aussi, descendaient des tribus perdues d'Israël, Saxon étant manifestement une corruption de Isaac's son, fils d'Isaac ». Il fallait y penser.

— Et les hommes de couleur ?

— Qu'ils soient noirs, jaunes ou rouges, ils n'ont pas été oubliés : « Si on lance une pierre sur la tête d'un nègre et qu'elle le touche, c'est la pierre qui se casse », affirment, en 1921, les auteurs de *The American credo*. Et un journaliste fait une curieuse distinction, en 1925, dans *l'Evening sun* de Baltimore : « Deux hommes ont été condamnés à la prison pour trente jours, et un nègre pour six mois ». Il y a donc les hommes d'un côté, et les nègres de l'autre.

Quant au Chinois, aux Indiens, aux « sauvages » en général, les textes abondent, affirmant la supériorité de l'homme blanc dans tous les domaines. Un technicien démontre que le noir africain est totalement inapte à la course à pied, à cause de la forme particulière de ses jambes. On croit rêver, et pourtant le texte est là. Il a été écrit, et publié.

Et voyez ce que Jean Revel, dans son livre *Chez nos ancêtres*, paru en 1888, dit des Arabes : « L'Arabe est prolifique à un point extraordinaire. Je crois bien que le hareng seul lui est sur ce point supérieur ». Il faudrait tout citer.

— Il y a trois mille textes dans ce dictionnaire. Comment avez-vous pu les rassembler ?

— Nous y travaillons pratiquement depuis quinze ans. Au début, nous allions au hasard. Puis, nous avons procédé de façon plus systématique, en épluchant les catalogues de différentes bibliothèques. Et en lisant beaucoup. Jusqu'à dix livres par jour, chacun.

— Existe-t-il des bêtises antiracistes ?

— C'est possible. Mais nous n'avons pas pu mettre la main dessus. Elles doivent être rares, d'ailleurs. Vous savez, la bêtise est le plus souvent agressive. Elle est rarement généreuse.

VOICI quelques citations, glanées au hasard des pages du « Dictionnaire de la Bêtise » ; on y verra que certains esprits réputés grands s'y révèlent à leurs véritables dimensions.

AFRIQUE

Agglutinées, immuables, collées au sol, sans personnalité, adhérentes à un passé dans lequel elles croupissent, les races de l'Afrique représentent les mollusques. (Philarète Chasles, 1868.)

ARABES

Les Arabes vivent de peu. Mais cette sobriété ne doit pas être comptée comme vertu ; elle est le résultat de leur paresse originelle. (Docteur Bodichon, 1855.)

On peut impunément battre l'Arabe, ce clovon tout cabriolant ; c'est un polichinelle en caoutchouc, s'aplatissant sous le poing et tout aussitôt remis en forme... (Jean Revel, 1888.)

AUSTRALIENS (Indigènes)

Ils ont toutes les choses mauvaises que ne devrait jamais présenter l'humanité, et plusieurs dont rougirait les singes, leurs congénères. (Buster Earp, 1857.)

BLAGUE

Blague ! Blague ! Blague ! L'antisémitisme d'Hitler (Charles Maurras, 1935.)

BLANC

C'est un fait reconnu que le Blanc qui fréquente les milieux des nègres tombe dans un état de dégénérescence le rendant inférieur aux nègres. (Warrington Dawson, 1912.)

BOLCHEVISME

Le bolchevisme ne constitue pas une expérience socialiste comme trop de gens se l'imaginent. Il n'est pas autre chose qu'un essai de dictature juive. La doc-

BETES ET MECHANTS

trine est juive, l'argent provient de la finance juive internationale, les juifs sont à la tête du mouvement. (« Le Martin », 1943.)

CHINOIS

Les Chinois sont les êtres les plus faux et les plus éloignés des voies de la nature. (Charles Fourier.)

CUBISME

Les plus récentes tentatives picturales sont celles du cubisme et de ses dérivés. Il s'agit d'une forme d'internationalisme intégral, d'une négation des sujets, du terroir, des sentiments. Il n'est pas étonnant que cette conception, si elle fut due en partie à des Français, soit adoptée d'enthousiasme par une forte majorité d'étrangers, Scandinaves, Germains ou Judéo-Slaves. (Camille Mançais : Les métèques contre l'art français, 1930.)

INDIEN

Il faut prendre l'Indien pour ce qu'il est, un débris de la nature. (H. Dixon, 1877.)

JUIFS

Satan anime les juifs et je les vois avancer par son instinct. (Bossuet, 1696.)

La nation juive n'est même pas civilisée. Les juifs, avec leurs mœurs mercantiles, ne sont-ils pas la lèpre et la peste du corps social ? (Charles Fourier, 1841.)

Il faut renvoyer cette race en Asie, ou l'exterminer. (Proudhon, 1847.)

LYNCH

J'ajoute que je désapprouve tout criminel, qu'il soit un lynché nègre ou un lynché blanc. (W. Dawson, 1912.)

NEGRE

C'est un animal qui mange le plus possible et travaille le moins possible. (B. Franklin.)

L'infanticide est aussi commun dans les marécages nègres que dans une rue chinoise ou une steppe tartare. (H. Dixon : La conquête blanche, 1877.)

ORIENTAL

L'Oriental manque de moralité, d'honnêteté, de franchise, de caractère ; il est mythomane, intrigant, menteur, voleur, hypocrite, rapace, paresseux, superficiel, antisocial. (Elic de Tchiokardeck, 1928.)

PANGERMANISME

Comme nous sommes le peuple suprême, notre devoir est désormais de conduire la marche de l'humanité. C'est un péché contre notre mission que de ménager les peuples qui nous sont inférieurs. (« Gazette de Vos », 20 août 1915.)

PROLETAIRES

Il apparaît bien que, fait d'inconstance à l'atelier, de libre moquerie, de paresse fréquente, de colères spontanées, de priapisme constant, d'envie aveugle et furibonde, l'idéal nègre s'apparente étroitement avec celui de nos énergumènes les plus naïfs, mais les plus influents qui conseillent les foules des cités industrielles. Le refus de travailler aux pièces... Le sabotage, l'absurde hostilité du syndicat contre tout effort commun pouvant accroître la prospérité de l'entreprise... enfin cette tendance universelle des électeurs à ne porter vers le

pouvoir que des médiocres et des fous : ce sont là des sentiments très pareils à ceux des nègres, véritablement. (Paul Adam : Préface au « Nègre aux U.S.A. », 1912.)

PROTESTANTS

Tout protestant est à moitié juif. (Edouard Drumont, 1886.)

RACE BLANCHE

L'échelle de la couleur est-elle aussi celle de la puissance ? Dans toutes les contrées d'Europe, les hautes classes ont le teint plus clair que les classes inférieures. En Espagne et en Sicile, pays occupés par une race basané, les plus grandes familles sont blanches... Dans toute l'Europe méridionale, où les masses sont bronzées, les rois et les empereurs ont le visage pâle... Le sultan est plus que la généralité des Turcs... Aucun peuple blanc n'obéit à un monarque basané. Aucune classe aristocratique n'est noire. (H. Dixon, « La Conquête blanche », 1877.)

SEGREGATION

On nous reproche les règlements établissant des tramways et des chemins de fer réservés aux nègres. Nous pourrions répondre en reprochant à l'Europe d'interdire l'accès des voitures publiques à des personnes atteintes de maladies contagieuses, ou dans un état d'ivresse repoussante, ou portant ostensiblement des armes prohibées. Au fond, l'Europe a les mêmes principes que nous. (W. Dawson, « Le nègre aux Etats-Unis ».)

SON

L'Arabe est incapable de pénétrer les lois de l'acoustique : il ne va pas au-delà de la sensation physique du son sur les membranes de l'ouïe — phénomène purement animal. (Jean Revel, 1888.)